



Chemins d'histoire dans Amiens occupé 1940-1944

Léon Debouverie un maire intransigeant



Léon Debouverie, confirmé comme maire en mars 1941 au pied de l'Hôtel de Ville, au milieu de l'équipe composée par le Préfet de la Somme (photographie fournie par Michel Debouverie)

Une fonction née des circonstances

Quand, le 20 mai 1940, les forces allemandes occupent la ville d'Amiens en grande partie détruite, ils ne trouvent aucun membre du conseil municipal, la mairie d'Amiens s'étant réfugiée à Bercey dans la Manche.

Désireux d'avoir un interlocuteur remettant en route les services publics, ils font savoir le 17 juin 1940 qu'ils désignent Léon Debouverie « maire d'Amiens », décision confirmée par le régime de Vichy qui instaure en novembre une délégation spéciale composée de six membres et présidée par Léon Debouverie. Celui-ci exécute les décisions du préfet et le conseil se réunit mais ne vote plus.

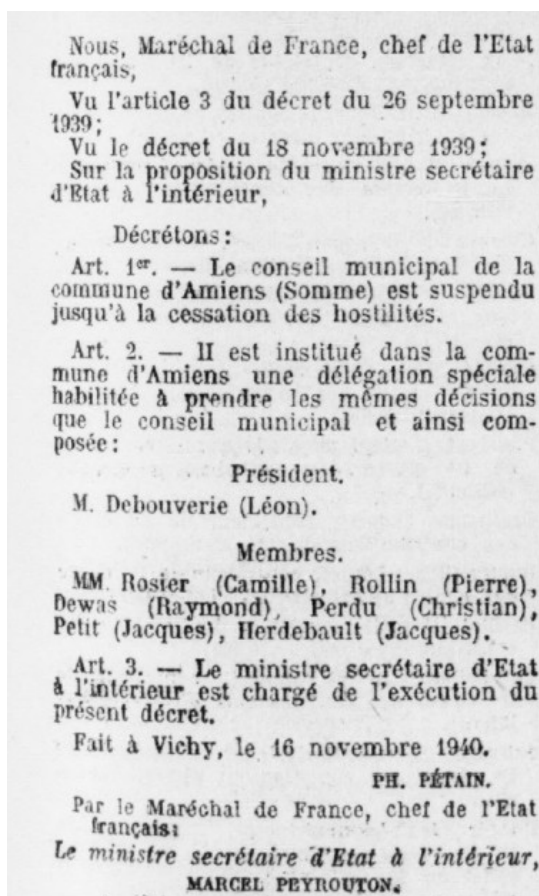
Dans l'esprit des responsables du régime de Vichy ce n'est qu'une étape pour la mise en place d'un nouveau conseil municipal qui n'est plus élu mais nommé par le ministre de l'intérieur. Les conseillers municipaux sont désignés à partir d'une liste de présentation établie par le préfet, après avis du maire nommé, liste comportant un nombre de candidats double du nombre de sièges à pourvoir et comprenant au moins une femme *qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance nationales*. C'est chose faite en mars 1941.

Originaire du Nord, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, Léon Debouverie s'est installé à Amiens en 1927.

Resté dans la ville bombardée en mai 1940, il organise avec d'autres volontaires le ravitaillement des habitants et l'inhumation des morts. Les autorités d'occupation allemande le nomme le 17 juin 1940 maire d'Amiens, fonction confirmée par les autorités de Vichy. Il n'aura de cesse alors de tenter de relever la ville en partie détruite.

Son refus des réquisitions exigées par les Allemands lui vaut d'être arrêté en août 1941 et condamné à 11 mois de prison en Allemagne, puis interdit de séjour à Amiens. Il rentre de captivité en août 1942.

Après la Libération, il sera élu député à l'Assemblée constituante (octobre 1945-juin 1946). Devenu conseiller municipal, il meurt d'une crise cardiaque, le 10 mars en plein conseil.



Extrait du Journal Officiel 22/11/1940

Relever Amiens de ses ruines



Le Beffroi d'Amiens et ses environs après les bombardements de mai 1940. Archives municipales et communautaires d'Amiens, 7Fi68

Tout est à faire dans une ville dont le centre-ville est ravagé. Dans un premier temps les Allemands font déblayer les rues par les prisonniers français, puis la ville prend le relais, sous le contrôle du préfet et avec l'aide financière tardive de l'État français. Il faudra un an pour retirer les gravats et proposer aux commerçants des emplacements pour ériger des baraquements provisoires sur les boulevards.

Les premiers mois sont déterminants. Le conseil municipal doit résoudre les problèmes matériels de la population qui revient progressivement sur Amiens : nourrir les sinistrés par le biais de soupes populaires et les reloger, rééquiper les services municipaux, rétablir les transports en commun en achetant de vieux bus parisiens qui sont accaparés par les Allemands. Il est également nécessaire d'aider financièrement les personnes sans ressources.

A la fin du mois de septembre 1940, Léon Debouverie peut annoncer que l'eau, le gaz et l'électricité ont été rétablis et que le ravitaillement est désormais assuré. Signe d'un retour à la « normale », la rentrée scolaire est assurée, l'école de médecine est rétablie et l'école de droit créée. Léon Debouverie peut envisager en lien avec l'État la reconstruction de la ville qui verra le jour à la Libération.

Le conseil municipal doit aussi tenir compte des exigences des troupes d'occupation. Les officiers occupent les bâtiments administratifs et exigent la livraison de fournitures de bureaux. Pour se loger ils réquisitionnent les hôtels du centre-ville restés intacts et les « maisons de maître » des quartiers sud. Les hommes de troupe s'installent dans les casernes et les écoles. Les dépenses de remise en état et de cantonnement sont à la charge de la municipalité. Dans l'hôtel de Berny est installé le cercle des officiers et plusieurs foyers du soldat allemand sont créés comme lieu de divertissement. Le foyer installé dans la brasserie « le Royal » est destiné aux officiers et sous-officiers. Tout est réquisitionnable : les voitures, les calèches, les bicyclette réclamées par les occupants qui utilisent également les huit terrains de sport disponibles.

Ne pouvant s'opposer ouvertement aux Allemands, Léon Debouverie doit trouver des biais pour transiger, tentant de ramener les demandes de réquisitions à des quantités plus raisonnables ou de retarder les livraisons au maximum. Ces démarches provoquent des heurts entre les autorités allemandes et la municipalité qui voit remonter les plaintes des Amiénois.

Un homme de conviction

LE CAS DE M. DEBOUVERIE

Nous avons dit, il y a quelques jours, que M. Debouverie, maire d'Amiens depuis mai 1940, avait dû résigner ses fonctions à la suite de circonstances particulières.

Nous sommes à même aujourd'hui de donner les précisions suivantes sur les faits qui ont amené M. Debouverie à quitter l'Hôtel de Ville.

Plusieurs incidents assez vifs s'étaient produits entre M. Debouverie et les autorités occupantes, notamment à propos de la réquisition pour l'armée allemande de 250 quintaux d'avoine.

La Feldkommandantur lui ayant signifié d'avoir à fournir plusieurs camions de son entreprise de transports, il opposa un refus à cette réquisition, alors que ces camions devaient servir non seulement à l'armée d'occupation, mais encore à apporter du charbon à la population.

Extrait du Progrès de la Somme du 11 septembre 1941, journal paraissant sous le contrôle des Allemands. Bnf.

DRAMATIQUE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

M. DEBOUVERIE est terrassé au cours d'une intervention par une crise cardiaque

L'ancien maire devait succomber peu après

COMMENCÉE hier soir sur l'éloge funèbre de M. Libert De-
lonard, brutalement enlevé à l'affection des siens et à la sym-
patie de tous ceux qui l'avaient approché, la séance du
Conseil municipal devait se terminer peu après de façon tragique,
M. Debouverie ayant été terrassé au cours d'une intervention, par
une crise cardiaque qui devait l'emporter avec une rapidité stu-
pefiante.

Malgré les soins d'urgence qui lui furent immédiatement prodigés
par le D^r Fafet, présent en séance, le malheureux n'avait pas
repris connaissance lorsqu'on le transporta à son domicile, où il
devait décéder presque aussitôt.

La consternation la plus vive se
fit sur les visages de tous les
conseillers municipaux, lorsque
l'assemblée prit fin, de façon
tragique, après un échange
de vues très animé au cours du-
quel M. Debouverie fut frappé par
mal, alors même qu'il parlait.
Il avait pris la parole pour s'éle-
ver avec l'énergie de langage qu'on
connaissait contre un passage
compte rendu, publié par notre
frère « Le Cri du Peuple », de
séance budgétaire récente du
conseil Municipal.
Il s'indignait que notre confrère

... eût souligné qu'il avait voté, contre
le budget, « avec les staliniens »,
repoussant violemment l'épithète
de « complice des staliniens » que
lui avait donnée ce journal.

« Je ne suis pas le complice des
staliniens ! Je ne suis du reste le
complice de rien, ni de personne ! »,
s'écria-t-il écrit, retournant en outre
à M. Tellier, premier adjoint et
directeur du « Cri du Peuple »,
cette accusation d'être « complice »
des communistes, notamment sur
les questions relatives à la laïcité.

La discussion continuant sur les
termes de l'article incriminé, et
l'exaspération montant visiblement
en M. Debouverie, c'est à ce mo-
ment que l'infortuné conseiller
prononça ces paroles, qui devaient
être les dernières.

« Il est possible que nous
ayons voté avec les staliniens, mais
nous n'avons pas voté comme eux,
ils le reconnaissent... »

Soudain, on le vit pâlir ; sa tête
s'affaissa sur sa poitrine. Ses voi-



M. LEON DEBOUVERIE
était né à Lannoy
(Nord), le 3 juin 1889.
Il était venu s'installer à
Amiens après l'autre guerre, et
avait pris la direction d'une
importante entreprise de trans-
ports. Il dirigeait une grosse

représentation à l'Alliance
du « Grillon du Foyer »
n'aura pas lieu demain
Pour des raisons indépendantes

Né en 1889, Léon Debouverie, originaire d'une famille ouvrière du nord réussit par ses aptitudes scolaires à s'élever dans la société. Après avoir obtenu le certificat d'études primaires, il obtient un diplôme de comptabilité et de commerce en suivant des cours du soir et travaille comme comptable dans une filature à Lannoy.

Il démontre des qualités de meneur d'hommes au cours de la guerre de 1914-1918. Après avoir combattu à Verdun et en Roumanie comme lieutenant, il est décoré de la croix de l'ordre de la Couronne de Roumanie, de la Croix de guerre 1914-1918 et fait chevalier de la Légion d'honneur, reconnu comme *un très bon officier énergique et brave, d'un sang-froid admirable*. Dans toute la correspondance avec l'occupant, il rappellera cette dernière distinction.

Après-guerre, Léon Debouverie occupe le poste de directeur commercial de la Grande Brasserie coopérative de Lille. Devenu veuf avec six enfants il crée à Amiens une entreprise d'importation et de commercialisation d'hydrocarbures et de transport routier de marchandises.

En mai 1940 après avoir fait évacuer ses enfants et ses employés, Léon Debouverie choisit de rester et de faire face à l'occupant, organisant le ravitaillement des habitants et l'inhumation des morts.

Désigné maire d'Amiens par les autorités d'occupation, il n'aura de cesse de rappeler aux forces allemandes qu'ils outrepassent leurs droits. Son refus d'obéir à la réquisition des camions de son entreprise en août 1941 provoque son arrestation et sa condamnation à 1 mois puis à 2 mois de prison. Lors de la perquisition de son domicile, des tracts anti-allemands sont découverts, ce qui lui vaut 9 mois de prison supplémentaires. Il est emprisonné à Sarrebruck et, à son retour en France en juillet 1942, assigné à résidence à Soissons jusqu'à la Libération.

Léon Debouverie n'a jamais caché son engagement religieux et sa défiance envers les communistes. Adhérent en 1945 au Mouvement républicain populaire (MRP) il échoue aux élections cantonales mais est élu député à l'élection de la première Assemblée constituante le 21 octobre 1945. Devenu simple conseiller municipal sur la liste du MRP, il meurt brutalement, le 10 mars 1950 au cours d'une séance du conseil municipal.

Extrait du Courrier picard du 11-12 mars 1950